



NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE
A/C.5/35/78
26 novembre 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-cinquième session
CINQUIEME COMMISSION
Points 91 et 44 de l'ordre du jour

BUDGET-PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 1980-1981

EXAMEN DE L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS ET DECISIONS
ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE A SA DIXIEME SESSION
EXTRAORDINAIRE

Incidences administratives et financières du projet
de résolution publié sous la cote A/C.1/35/L.7*

Etat présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153
du règlement intérieur de l'Assemblée générale

1. A sa 45ème séance, le 26 novembre 1980, la Première Commission a adopté le projet de résolution publié sous la cote A/C.1/35/L.7*. Elle était saisie d'un état des incidences financières (A/C.1/35/L.58) dudit projet.
2. Aux termes du projet de résolution publié sous la cote A/C.1/35/L.7* le 3 novembre 1980, l'Assemblée générale notamment :
 - a) Déciderait de créer un comité préparatoire de la deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement qui se composerait de 78 Etats Membres désignés par le Président de l'Assemblée générale sur la base d'une répartition géographique équitable;
 - b) Prierait le Comité préparatoire d'établir un projet d'ordre du jour de la deuxième session extraordinaire consacrée au désarmement, d'examiner toutes les questions pertinentes relatives à cette session et de présenter à l'Assemblée générale, lors de sa trente-sixième session, ses recommandations à ce sujet, y compris celles qui concernent l'application des décisions et des recommandations adoptées par la dixième session extraordinaire consacrée au désarmement;

c) Prierait le Secrétaire général de transmettre au Comité préparatoire les réponses des Etats Membres visées au paragraphe 2 et de lui prêter toute l'assistance nécessaire, notamment en lui fournissant les renseignements de base essentiels, ainsi que les documents et les comptes rendus analytiques pertinents;

d) Prierait le Comité préparatoire de tenir une courte session d'organisation d'une semaine au plus avant le 4 décembre afin de fixer, notamment, les dates de ses sessions de fond.

3. On prévoit que la période de préparation de la session extraordinaire, fixée provisoirement pour le mois de juin 1982, et la session elle-même dureront environ 18 mois. Les travaux préparatoires commenceraient pendant la présente session de l'Assemblée générale, lorsque les membres du Comité préparatoire tiendront la session d'organisation. On prévoit en outre que le Comité préparatoire tiendra deux sessions de fond en 1981 et deux en 1982 à New York.

4. On trouvera ci-après les montants estimatifs des incidences financières des travaux préparatoires :

a) Pour les sessions du Comité préparatoire, il faudrait fournir des services d'interprétation, assurer la traduction de la documentation établie avant, pendant et après les sessions (soit un total de 1.825 pages) et faire établir des comptes rendus analytiques en cinq langues (anglais, chinois, espagnol, français et russe). La documentation à établir après les sessions de 1981 et 1982 serait publiée en six langues. La durée totale des sessions de 1981 et de 1982 serait de quatre semaines. Sur la base de ces hypothèses, le coût des services de conférence à fournir s'établirait comme suit :

	<u>1981</u>	<u>1982</u>
	Dollars	Dollars
Documentation à établir avant les sessions (340 000 mots)	438 600	182 500
Service des séances (Langues d'interprétation : A, C, E, F, R)	139 000	139 000
Documentation à établir pendant les sessions (220 000 mots)	149 400	258 300
Documentation à établir après les sessions (170 000 mots)	95 800	243 800
Comptes rendus analytiques (80 séances)	338 000	338 000
Dépenses à prévoir pour le Bureau des services généraux	31 200	31 200
	<u>1 192 000</u>	<u>1 192 800</u>
Montant nécessaire compte tenu de l'inflation	-	71 600
TOTAL	<u><u>1 192 000</u></u>	<u><u>1 264 400</u></u>

/...

b) Pour aider à rédiger les documents de base destinés au Comité et à la session extraordinaire et pour aider les services organiques compétents à fournir les services nécessaires au Comité préparatoire et à ses organes de rédaction, il faudra deux administrateurs (un poste P-5 et un poste P-4) et trois agents temporaires des services généraux en 1981. Le coût des traitements et des dépenses communes de personnel à prévoir pour ces postes est estimé à 156 300 dollars, déduction faite des contributions du personnel qui s'élèveront à 38 500 dollars. Les demandes de crédits nécessaires pour le maintien éventuel des postes susmentionnés seront présentées dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1982-1983.

5. Le coût estimatif des services de conférence indiqués dans le paragraphe 4 a) ci-dessus a été calculé, aux taux actuels, sur la base du coût intégral des services à fournir. Vers la fin de la présente session de l'Assemblée générale, lorsque le plan définitif des conférences pour 1981 sera examiné, le Secrétaire général indiquera dans l'état récapitulatif du coût des services de conférence dans quelle mesure le coût des services de conférence prévus pour 1981 dans le présent document pourra être couvert au moyen des ressources disponibles. En ce qui concerne le coût des services de conférence à fournir pour 1982, le Secrétaire général demandera les crédits nécessaires dans le projet de budget-programme pour 1982-1983.

6. En conséquence, si l'Assemblée générale adoptait le projet de résolution publié sous la cote A/C.1/35/L.7*, le Secrétaire général demanderait à ce stade un crédit additionnel de 156 300 dollars au chapitre 2 B du budget-programme. Un montant de 38 500 dollars à prévoir au titre des contributions du personnel sera compensé par un montant équivalent inscrit au chapitre premier des recettes (recettes provenant des contributions du personnel).
